## Conseil Départemental du Loiret

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DU LOIRET

POLE CITOYENNETE ET COHESION SOCIALE DIRECTION DES RESSOURCES ET DE L'OFFRE MEDICO-SOCIALE

Ref: 75484

### <u>ARRETE</u> Le Président du Conseil Départemental du Loiret

# Arrêté fixant les tarifs 2024 des USLD rattachées au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans

Vu le code de la santé publique,

Vu le code de l'action sociale et des familles,

Vu le code général des collectivités territoriales,

Vu l'ordonnance n°2005-1477 du 1er décembre 2005,

Vu le décret n° 2001-388 du 4 mai 2001 modifiant le décret n° 99-316 du 26 avril 1999,

Vu le décret n° 2004-1136 du 21 octobre 2004 relatif au code de l'action sociale et des familles (partie réglementaire),

Vu le décret n°2006-422 du 7 avril 2006,

Vu le Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens signé le 2 février 2022,

Vu la publication des délibérations du Département du Loiret en date du 22 février 2024 relatives au vote du budget primitif 2024,

Vu la transmission, par l'établissement de l'annexe activité 4 A,

Sur proposition du Directeur Général des Services départementaux,

### **Arrête**

#### Article 1:

Pour l'exercice budgétaire 2024, les recettes et les dépenses prévisionnelles des USLD rattachées au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans, sis 14 avenue de l'Hôpital à Orléans (45) sont autorisées comme suit pour la section hébergement

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Total en €
Dépenses	Titre I – Dépenses afférentes au personnel	1 862 729,00	4 107 721,00
	Titre III – Charges à caractère hôtelier et général	2 055 577,00	
	Titre IV – Charges d'amortissements, de provisions financières et exceptionnelles	189 415,00	
Recettes	Titre III – produits de la tarification et assimilés	3 854 989,00	4 107 721,00
	Titre IV – Autres produits relatifs à l'exploitation	252 732,00	

#### Article 2:

Les tarifs hébergement 2024 des USLD rattachées au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans sont fixés comme suit à compter du 1er avril 2024 :

- 67,12 € pour les personnes âgées de plus de 60 ans,
- 88,10 € pour les personnes âgées de moins de 60 ans,

#### Article 3:

Pour l'exercice budgétaire 2024, les recettes et les dépenses prévisionnelles des USLD rattachées au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans sont autorisées comme suit pour la section dépendance :

	Groupes fonctionnels	Montant en €	Total en €
Dépenses	Titre I – Dépenses afférentes au personnel	1 057 403,00	1 219 622,00
	Titre III – Charges à caractère hôtelier et général	162 219,00	
	Titre IV Charges d'amortissements, de provisions financières et exceptionnelles	0,00	
Recettes	Titre II – produits de la tarification et assimilés	1 213 834,00	1 219 622,00
	Titre IV – Autres produits relatifs à l'exploitation	5 788,00	

## **Conseil Départemental du Loiret**

# REPUBLIQUE FRANCAISE DEPARTEMENT DU LOIRET

#### Article 4:

Les tarifs dépendance des USLD rattachées au Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans sont fixés comme suit à compter du 1er avril 2024 :

Groupe Iso Ressource 1 et 2 : 25,22 €,

Groupe Iso Ressource 3 et 4 : 16,02 €,

Groupe Iso Ressource 5 et 6 : 6,79 €.

#### Article 5:

Cette décision peut être contestée dans un délai d'un mois à compter de la réception de la notification par les personnes auxquelles elle a été notifiée ou de sa publication par les tiers en formulant :

- un recours gracieux auprès de Monsieur le Président du Département du Loiret,
- un recours contentieux qui doit être porté devant le Tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale de Nantes, Cour administrative d'appel de Nantes, 2 place de l'Edit de Nantes - BP 18529 - 44185 NANTES CEDEX 04.

#### Article 6:

Le Directeur Général des Services départementaux, le Président du directoire du Centre Hospitalier Universitaire d'Orléans sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont ils recevront ampliation et qui sera inséré au Bulletin Officiel du Département du Loiret.

Fait à Orléans, le 2 2 AVR. 2024

Pour le Président et par délégation,

Jean-Luc MoNFORT

Responsable du Service Expertise Financière Pôle Citoyenneté et Cohésion Sociale